



Nouvel IFMK privé en région Centre-Val de Loire : une décision à contre-courant

En septembre 2025, un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) ouvrira à Tours, en Centre-Val de Loire. Visant naïvement à renforcer l'offre de soins, cet institut sera finalement privé et géré par la Croix-Rouge, contrairement à l'affirmation initiale d'en faire une structure publique. Cette privatisation imposera aux étudiants des coûts pour un diplôme de kinésithérapie dépassant 5 000€, un obstacle majeur pour l'accès à la formation.

Pourtant, la FNEK n'a cessé d'alerter sur les conséquences sociales et financières de ce choix. Une lettre commune des instances nationales professionnelles et étudiantes avait été adressée à Clara De Bort, directrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi qu'à François Bonneau, présidente de la région, pour les avertir. Ces mises en garde ont été ignorées.

Alors que la région manque cruellement de soignants, cette décision est d'autant plus incompréhensible. Un IFMK public aurait permis de renforcer l'attractivité de la région. Les futurs soignants auraient eu un sentiment d'engagement réciproque entre eux et la région, favorisant ainsi une installation dans la région pour répondre aux besoins de leur territoire. Croire que l'ouverture d'un IFMK précarisant les étudiants, loin des services universitaires, améliorera l'offre de soin, est un mirage.

À quelques kilomètres de là, l'IFMK public d'Orléans propose une formation de qualité à frais universitaires soit 170€. Dans une logique d'équité, le modèle public universitaire, pour lequel la région s'était battue, aurait dû être répliqué à Tours. Nous sommes face à un retour en arrière significatif. Cette décision est d'autant plus injustifiable que, au niveau national, l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé se sont engagés pour rendre la filière plus attractive en harmonisant les coûts des études. Au lieu de cela, la privatisation de l'IFMK tourangeau crée une profonde inégalité entre les étudiants de Tours et ceux d'Orléans. Elle contraint les jeunes à choisir entre un lourd emprunt ou un renoncement à leur vocation. Étudier dans la précarité rime avec mal-être dans la formation et envie de fuir le territoire plutôt que de s'y installer.

La FNEK condamne fermement cet accord officieux entre François Bonneau, président de la région, et les responsables de la Croix-Rouge, soutenus par Clara De Bort Directrice Générale de l'ARS. Ce choix trahit à la fois les engagements initiaux, les orientations nationales ainsi que les besoins des populations locales. **La FNEK, AGATE et Kinergy appellent à un retour sur cette décision et à l'ouverture d'un dialogue transparent.** Un IFMK public est essentiel pour garantir l'accès à la formation et renforcer l'offre de soins en Centre-Val de Loire.

Max BENEDEYT
Président de Kinergy
presidence.kinergy@gmail.com



Manon GOUREAU
Vice-présidente chargée
des affaires de santé pour
l'AGATE
affaires.sante@agate-asso.org



Emma FEUGEAS DESASSIS
Attachée de presse de la
FNEK
presse@fnek.fr

